

DOSSIER DU BOIS DU TRAIT-CARRÉ :
UN RAPPORT D'EXPERTISE RECOMMANDE LA CONSERVATION INTÉGRALE

Laval, le 5 août 2018. – Le Conseil régional de l'environnement de Laval (CRE) et les Amis du Boisé du Souvenir rendront public cette semaine un rapport d'expertise portant sur le dossier du Bois du Trait-Carré. Pour l'instant, un extrait sommaire, qui résume les conclusions et les recommandations qui ont fait l'unanimité, est disponible. En quelques mots, voici un survol de ce rapport.

En 2017, la Ville de Laval acquérait le Bois du Trait-Carré mais ne souhaitait pas le conserver en sa totalité. La friche n'ayant, semble-t-il, aucune valeur écologique, divers projets furent annoncés. Or, au moment même où les services municipaux travaillent aux plans directeurs de la conservation, de la foresterie et des espaces verts, n'est-il pas prématuré d'offrir au développement ce milieu naturel situé au centre-ville? Pour répondre à cette question, ce rapport offre une première caractérisation du Trait-Carré et évalue ensuite certains impacts de l'urbanisation, comme le recul de la canopée et les îlots de chaleur. L'étude souligne aussi les bienfaits sociaux des espaces verts en milieu urbanisé. En guise de perspective, l'élaboration d'un corridor vert qui relirait le Boisé du Souvenir au secteur Armand-Frappier est vue comme une solution durable au besoin de consolider des milieux naturels.

Reconnaissant que le Bois du Trait-Carré est un maillon important dans l'équilibre écologique du centre-ville, le rapport fait de la conservation intégrale du Bois du Trait-Carré une recommandation unanime. Pour Magali Noiseux-Laurin, du CRE de Laval : *«Ce milieu naturel demeure très important pour le maintien de la biodiversité étant donné la diversité d'habitats qu'on y retrouve ainsi que par son potentiel de connectivité avec d'autres milieux naturels situés à proximité du centre-ville.»*

Considérant le déclin de la canopée et la nécessité de mettre en place des mesures d'adaptation face aux changements climatiques, Daniel Desroches, des Amis du Boisé du Souvenir, ajoute que *«notre rapport montre que la population du secteur est jugée plus vulnérable aux effets des îlots de chaleur. Par ailleurs, nos recommandations tiennent compte du fait que les milieux naturels sont très rares au centre-ville et que l'attractivité de celui-ci en serait rehaussée par la mise en valeur du Trait-Carré.»*

Le rapport sera disponible au lien suivant : <http://credelaval.qc.ca/bois-du-trait-carre/>

– 30 –

Les Amis du Boisé du Souvenir
Denise Leahy, Dr. Ing., Daniel Desroches, Ph.D.
8-748, Av. Ampère, Laval, 450 933-3969

Le CRE de Laval
Magali Noiseux-Laurin, chargée de projet
3235, boul. Saint-Martin Est, Local 218

